



European  
Commission

**Karmenu VELLA**

Member of the European Commission

Rue de la Loi, 200  
B-1049 Brussels  
Tel. +32 2 295 57 25

[karmenu.vella@ec.europa.eu](mailto:karmenu.vella@ec.europa.eu)

Bruxelles, 25/07/2018  
Ref. Ares (2018) 3659170

Députés de départements ayant une façade maritime  
Assemblée Nationale Française  
126, Rue de l'Université  
F - 75007 Paris  
FRANCE

Mesdames et Messieurs les Députés,

Je vous remercie pour votre lettre du 13 juin 2018 concernant les restrictions de pêche sur le bar et aussi pour l'invitation à vous joindre pour un échange sur ce sujet important. Malheureusement, il ne serait pas possible d'organiser une telle rencontre à Paris dans le mois de juillet, mais je voudrais vous tenir au courant des derniers développements.

Comme vous le savez, la situation de la composante nord du bar est très préoccupante. Le stock diminue depuis plusieurs années et le CIEM a recommandé en 2017 un TAC zéro, tant pour la pêche commerciale que pour la pêche de loisir. Nous ne pouvions pas ignorer les avis scientifiques et la Commission se devait de proposer de nouvelles réductions des captures de bar.

Toute proposition de la Commission devait tenir compte de l'incidence de la pêche de loisir et du mauvais état du stock. Conformément à l'avis du CIEM, un statu quo des mesures en matière de pêche récréative consistant à reconduire les mesures de 2017 serait revenu à proposer une interdiction totale de la pêche commerciale, ce que personne ne voulait. Le compromis final obtenu par le Conseil des Ministres en décembre 2017 permet à la fois la poursuite de la pêche commerciale et celle de la pêche de loisir, tout en tendant à obtenir une légère augmentation de la biomasse du bar.

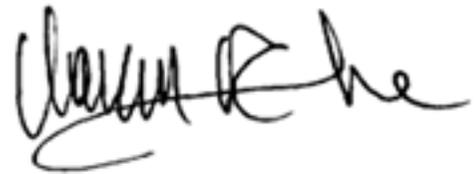
Permettez-moi également de préciser que les pratiques de capture et rejet ne constituent évidemment pas une interdiction de la pêche de loisir. Dans le passé, de nombreux pêcheurs de loisir ont déjà pratiqué la pêche avec capture suivie de rejet. D'ailleurs, l'Irlande s'est taillé un franc succès grâce à cette pratique de pêche de loisir. Je comprends toutefois que, pour certains pêcheurs de loisir français, mais aussi irlandais, britanniques et néerlandais, le fait de ne pas être autorisés à débarquer du bar pour le consommer puisse sembler injuste. Dans le même temps, je ferai toutefois remarquer que je reçois aussi des lettres de la part des pêcheurs artisanaux français qui ont exprimé leur soutien pour l'ensemble des mesures mises en place pour sauvegarder le stock du bar à long terme.

Nous espérons que ces mesures seront temporaires et, à cette fin, nous mettons tout en œuvre pour permettre au stock de bar de se reconstituer.

Il va de soi que la Commission tiendra compte du nouvel avis du CIEM concernant le bar qui vient de sortir le 29 juin 2018 lorsqu'elle élaborera de nouvelles propositions sur les modalités de reconstitution de ce stock.

Je tiens encore à vous remercier pour votre lettre et pour m'avoir fait part de vos préoccupations. Je puis vous assurer que nous sommes conscients de l'importance que revêt ce stock, tant pour les pêcheurs professionnels que pour les pêcheurs amateurs. La Commission est aussi reconnaissante du fait que les pêcheurs amateurs apportent des revenus importants à l'industrie nautique. Nous espérons que notre collaboration contribuera à la reconstitution du stock de bar à un niveau permettant aux pêcheurs professionnels de vivre de cette pêche, et aux pêcheurs amateurs de profiter de leur loisir.

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Députés, à l'assurance de ma considération distinguée.



Karmenu VELLA

Cc

Sonia Krimi, Députée de la Manche	Graziella Melchior, Députée du Finistère
Xavier Batut, Député de Seine-Maritime	Paul Molac, Député du Morbihan
Christophe Blanchet, Député du Calvados	Jimmy Pahun, Député du Morbihan
Hervé Berville, Député des Côtes-d'Armor	Hervé Pellois, Député du Morbihan
Eric Bothorel, Député des Côtes-d'Armor	Jean-Pierre Pont, Député du Pas-de-Calais
Bertrand Bouyx, Député du Calvados	Bertrand Sorre, Député de la Manche
Stéphane Buchou, Député du Vendée	Liliana Tanguy, Députée du Finistère
Lionel Causse, Député des Landes	Gilles Lurton, Député d'Ille-et-Vilaine
Audrey Dufeu Schubert, Députée de Loire-Atlantique	Didier Le Gac, Député du Finistère
Pierre-Henri Dumont, Député du Pas-de-Calais	Marc Le Fur, Député des Côtes-d'Armor
Sophie Errante, Députée de Loire-Atlantique	
Agnès Firmin Le Bodo, Députée de Seine-Maritime	
Grégory Galbadon, Député de la Manche	
Patricia Gallerneau, Députée de la Vendée	
Philippe Gosselin, Député de la Manche	
Yannick Haury, Député de Loire-Atlantique	
Bruno Joncour, Député des Côtes-d'Armor	
Sébastien Jumel, Député de Seine-Maritime	
Stéphanie Kerbarh, Députée de Seine-Maritime	
Yannick Kerlogot, Député des Côtes-d'Armor	